



ÉGALITÉ DES CHANCES POUR FAIRE DU CINÉMA

La Fémis et la Fondation Culture & Diversité mettent en place un programme d'égalité des chances pour favoriser l'accès des jeunes issus de milieux modestes à des études d'excellence dans le domaine de l'audiovisuel et du cinéma.

Le programme Égalité des Chances à La Fémis se décline en trois étapes : en amont, une action d'information des lycéens de l'éducation prioritaire sur les métiers du cinéma et sur les formations de La Fémis ; par la suite, après le bac et lors des études supérieures, des Ateliers Égalité des Chances pour favoriser l'accès à La Fémis s'adressant aux jeunes issus d'établissements de l'éducation prioritaire ou boursiers de l'enseignement supérieur ; et finalement un accompagnement des élèves après les Ateliers.

Information sur les métiers du cinéma pour les lycéens et élèves de CPGE et de BTS issus de l'éducation prioritaire

Ce programme, en faveur des élèves d'établissements de l'éducation prioritaire, a pour objectif d'expliquer ce que sont vraiment les métiers du cinéma et de faire découvrir La Fémis et ses formations.

Il soulignera que nul ne doit s'interdire de penser à faire ses études à La Fémis quelle que soit son origine sociale.

Des élèves de Première et Terminale d'environ 15 lycées d'enseignement général relevant de l'éducation prioritaire par an, ainsi que des élèves de BTS et CPGE, choisis en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, participent ainsi à une présentation du secteur du cinéma et de La Fémis, réalisée par un intervenant de l'école ainsi qu'un de ses étudiants. Pendant deux heures, ils débattent avec les lycéens, sur la base de projections de films, d'échanges et de rencontres avec des professionnels. Cette séance d'information peut avoir lieu au sein des établissements partenaires ou dans les locaux de La Fémis pour en permettre une visite aux lycéens.

Ateliers Égalité des Chances dans l'accès à La Fémis pour les étudiants issus de l'éducation prioritaire ou boursiers de l'enseignement supérieur sur critères sociaux

Afin de leur donner toutes les chances d'intégrer La Fémis, les **Ateliers Égalité des Chances** permettent à une quinzaine d'étudiants, sélectionnés à l'échelle nationale, d'approfondir leurs connaissances et leur expérience cinématographique. Ces Ateliers, qui se déroulent au cours de l'année précédant le concours de La Fémis, sont consacrés aux réalités contemporaines du cinéma, de ses métiers et débouchés au travers de **rencontres avec des professionnels**, et à la **réalisation** collective par les élèves de petits films de fiction.

Ils ne sont ni une classe préparatoire aux épreuves du concours, ni des ateliers d'apprentissage à la réalisation, mais offrent à leurs participants, élèves de deuxième ou troisième année d'études supérieures ayant obtenu leur baccalauréat dans un **lycée d'éducation prioritaire** ou **boursiers** de l'enseignement supérieur, **une expérience qui pourra augmenter leurs chances d'intégrer La Fémis**. Ils permettent de leur procurer des **clés supplémentaires de compréhension du secteur du cinéma, tant pratiques, techniques que théoriques**. L'ensemble des frais des élèves liés aux Ateliers et l'inscription au concours de La Fémis sont pris en charge par la Fondation Culture & Diversité.

Accompagnement des élèves après les Ateliers Égalité des Chances

Les étudiants retenus pour participer aux Ateliers Égalité des Chances font partie du Réseau Culture & Diversité, et bénéficient d'un système d'accompagnement mis en place par la Fondation Culture & Diversité. Cet accompagnement est basé sur quatre volets :

- **Logistique et financier**, avec un système de bourses pour les étudiants admis à La Fémis (prise en charge des frais d'inscription au concours, bourses d'études, prêts à taux zéro, bourses d'urgence), et un système d'aide au logement ;
- **Pédagogique** : la Fondation Culture & Diversité et La Fémis ont mis en place un système de parrainage avec des étudiants de La Fémis, qui offre aux élèves des Ateliers la possibilité de s'appuyer sur les compétences et les expériences du parrain ;
- **Culturel** : des sorties culturelles sont régulièrement proposées aux élèves. Ils disposent également d'une carte Club Artistik Rezo et bénéficient gratuitement d'une carte UGC Illimité duo, afin de leur donner les moyens d'aller au cinéma régulièrement ;
- **À l'insertion professionnelle** : la Fondation développe également un système d'aide à l'insertion professionnelle grâce à la diffusion d'offres d'emplois et de stages, mais également par la mise en place d'ateliers proposant une aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation, et une préparation aux entretiens. Des rencontres avec des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel sont proposées aux élèves, ainsi qu'un système de parrainage par des professionnels en partenariat avec l'Association Frateli.